



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

* * * *

M.M. les Membres du Conseil Municipal sont convoqués dans la Salle « La Passerelle », pour la réunion qui aura lieu le :

LE VENDREDI 10 JUILLET 2020 A 20H00

SALLE DE « LA PASSERELLE »

pour délibérer sur l'ordre du jour ci-joint.

- ORDRE DU JOUR -

• **Délibérations :**

- 1 - Délégations du conseil municipal au Maire ;
- 2- Fixation des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués ;
- 3 - Constitution des commissions municipales ;
- 4 - Détermination du nombre de membres du conseil d'administration du CCAS ;
- 5 - Election des membres du conseil d'administration du CCAS ;
- 6 - Désignation des représentants de la commune au sein des différentes instances ;
 - o 6a - Désignation des représentants de la commune au sein du SIVU d'entretien des ports et chenaux ;
 - o 6b - Désignation d'un délégué au collège électoral cantonal du comité du Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural (SDEER) ;
 - o 6c - Désignation d'un électeur au Syndicat Départemental de la Voirie ;
 - o 6d - Désignation des délégués au sein de Soluris de Charente-Maritime ;
 - o 6e - Election des délégués à l'Association Départementale et Syndicat Intercommunal d'études des moyens de lutte contre les fléaux atmosphériques (ADELFA 17) ;
 - o 6f - Désignation du correspondant défense ;
 - o 6g - Désignation d'un délégué auprès du CNAS ;
 - o 6h - Désignation des représentants de la commune au sein du SIVOM du canton de Cozes ;
 - o 6 I – Désignation d'un référent tempête.



La Maire,
Françoise FRIBOURG.